

**PROCÈS-VERBAL DE LA 323^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE À
L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, LE MERCREDI
1^{ER} FÉVRIER 2023, À 19 H 00.**

Personnes présentes :

M. Sébastien Lebrun, président
M^{me} Judy Boissonneault, conseillère
M. Aurèle Gravel, conseiller
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère

**FORMANT LE QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. SÉBASTIEN LEBRUN**

M^{me} Annie Juteau, officière municipale adjointe et
assistante-trésorière par intérim, agit à titre de secrétaire
d'assemblée.

Assistent également à la séance, M. Hugo Bondu, directeur du
Service des incendies, et M. Richard Caron, contremaître aux
Travaux publics.

Assistent à la séance par voie téléphonique, Me Olivier Trudel,
avocat, Fédération québécoise des municipalités.

À 19 h , le président constate que le quorum est atteint et
déclare que la séance est ouverte.

2023-323-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2023-02-011

**SUR PROPOSITION Choisissez un élément., DÛMENT APPUYÉ
PAR Choisissez un élément., IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour comme modifié :

- 1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de la 322^e séance ordinaire du
11 janvier 2023**
- 3. Correspondance – Entrante**
- 4. Approbation de la liste des décaissements, comptes
fournisseurs, prélèvements et salaires versés au
31 janvier 2023**
- 5. SERVICE DU GREFFE ET LÉGISLATION**
 - 5.1. Mandat de support au service du Greffe à la FQM**
- 6. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1. Démission de l'employé no 354**
 - 6.2. Démission de l'employé no 355**
 - 6.3. Quittance à l'employé no 355**
 - 6.4. Mandat de support pour l'embauche d'une ou d'un
directeur général, greffier par intérim à la FQM**
 - 6.5. Adhésion à la mutuelle de la FQM**
 - 6.6. Modification au contrat de l'employé no 338**
 - 6.7. Signature d'un contrat pour l'entretien ménager des
locaux et infrastructures de la Localité**

- 6.8. Démission de l'employé no 74
- 6.9. Affichage du poste d'adjointe administrative
- 6.10. Nomination d'une assistante-trésorière

7. VARIA

8. Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable – janvier 2023
- Graphique de l'eau potable – janvier 2023

9. Responsables de dossiers

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-2

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 322^e SÉANCE ORDINAIRE DU 11 janvier 2023

R2023-02-012

SUR PROPOSITION Choisissez un élément., DÛMENT APPUYÉ PAR Choisissez un élément., IL EST RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2023.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-3

CORRESPONDANCE ENTRANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue.

2023-323-4

Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 janvier 2023

R2023-02-013

SUR PROPOSITION Choisissez un élément., DÛMENT APPUYÉ PAR Choisissez un élément., IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de \$ au 31 janvier 2023.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-5

SERVICE DU GREFFE ET LÉGISLATION

2023-323-5.1

Mandat de support au Service du greffe à la FQM

CONSIDÉRANT QUE la localité de Radisson désire faire appel à des services juridiques professionnels externes pour une période temporaire et transitoire afin d'assurer l'exécution des responsabilités et tâches en lien avec la tenue des séances, notamment pour la rédaction des procès-verbaux, des actes et délibérations.

R2023-02-014

SUR PROPOSITION Choisissez un élément., DÛMENT APPUYÉ PAR Choisissez un élément., IL EST RÉSOLU :

De mandater le Service d'assistance juridique de la Fédération québécoise des municipalités, pour un nombre maximal de heures, afin d'accompagner la Localité dans l'exécution des responsabilités et tâches en lien avec la tenue des séances,

notamment pour la rédaction des procès-verbaux, des actes et délibérations, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre de services joint en annexe de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6 **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

2023-323-6.1 **Démission de l'employé no 354**

R2023-02-015 **SUR PROPOSITION** Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ**
PAR Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6.2 **Démission de l'employé no 355**

R2023-02-016 **SUR PROPOSITION** Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ**
PAR Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6.3 **Quittance à l'employé no 355**

R2023-02-017 **SUR PROPOSITION** Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ**
PAR Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6.4 **Mandat à la FQM pour le processus d'embauche d'une ou d'un directeur général et greffier par intérim**

R2023-02-018 **SUR PROPOSITION** Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ**
PAR Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

D'autoriser l'affichage d'un appel de candidatures pour combler le poste d'une ou d'un directeur général et greffier par intérim.

De mandater le Service des ressources humaines et des relations de travail de la Fédération québécoise des municipalités pour accompagner la Localité dans le processus d'embauche.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6.5 **Adhésion à la Mutuelle FQM Prévention en santé et sécurité du travail**

CONSIDÉRANT QUE la Mutuelle FQM Prévention vise à permettre aux organisations municipales de se regrouper afin de bénéficier d'une tarification avantageuse sur les cotisations financières versées à la CNESST;

CONSIDÉRANT qu'en adhérant à la Mutuelle, la Localité pourra améliorer ses performances en matière de santé et sécurité au travail via les divers services et outils qui seront mis à sa disposition.

R2023-02-019

SUR PROPOSITION Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ PAR** Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

D'autoriser l'adhésion à la Mutuelle FQM Prévention en santé et sécurité du travail.

D'approuver l'entente projetée avec la CNESST relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution du conseil de la Localité.

D'autoriser le Président, M. Sébastien Lebrun, à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6.6

Modification du contrat de l'employé no 338

R2023-02-020

SUR PROPOSITION Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ PAR** Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

D'autoriser la modification du contrat de l'employé no 338 conformément au projet de contrat joint en annexe de la présente résolution.

D'autoriser le président, M. Sébastien Lebrun, à signer le nouveau contrat de travail ainsi que tous les autres documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6.7

Signature d'un contrat pour l'entretien ménager des locaux et infrastructures de la Localité

R2023-02-021

SUR PROPOSITION Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ PAR** Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

D'octroyer le contrat d'entretien ménager pour l'année 2023 des locaux et infrastructures de la Localité à *Les Entreprises Farida Berri inc.* pour un prix forfaitaire de 450 \$ par semaine, **plus taxes applicables**, et un taux horaire de 60 \$, **plus taxes applicables**, pour l'entretien ménager sur demande, le tout conformément à sa soumission du 19 janvier 2023 joint en annexe de la présente résolution.

D'autoriser le président, M. Sébastien Lebrun, à signer l'entente pour et au nom de la Localité.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6.8

Démission de l'employé no 354

R2023-02-015

SUR PROPOSITION Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ PAR** Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6.9 **Mandat à la FQM pour le processus d'embauche d'un ou d'une adjointe administrative**

R2023-02-022 **SUR PROPOSITION** Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ PAR** Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

D'autoriser l'affichage d'un appel de candidatures pour combler le poste d'un ou d'une adjointe administrative.

De mandater le Service des ressources humaines et des relations de travail de la Fédération québécoise des municipalités pour accompagner la Localité dans ce processus d'embauche.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-6.10 **Nomination d'une assistante-trésorière**

R2023-02-023 **SUR PROPOSITION** Choisissez un élément., **DUMENT APPUYÉ PAR** Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

De nommer Mme Annie Juteau à titre d'assistance-greffière à compter du (Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.)

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2023-323-7 **DÉPÔT DES RAPPORTS**

- Rapport de l'eau potable – janvier 2023
- Graphique de l'eau potable – janvier 2023

2023-323-8 **RESPONSABLES DE DOSSIER**

Le président Sébastien Lebrun fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- : Séance de travail par Zoom avec les membres du Conseil Local

(Choisissez un élément.) fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

(Choisissez un élément.) fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que (Choisissez un élément.) avec les ajouts suivants :

(Choisissez un élément.) fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que (Choisissez un élément.), avec les ajouts suivants :

(Choisissez un élément.) fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que (Choisissez un élément.), avec les ajouts suivants :

2023-323-9 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2023-323-10 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

R2023-02-024

SUR PROPOSITION Choisissez un élément., **DÛMENT APPUYÉ**
PAR Choisissez un élément., **IL EST RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à h

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

Sébastien Lebrun, président

Annie Juteau, officière municipale adjointe